

T:EMFOR

L'actu de la formation en **1h**



ÉPISODE **2**

l'AGEFIPH et les aides pour les personnes
en situation de handicap

UNE COLLABORATION



À RETENIR

En lien avec les acteurs de la politique régionale de formation, une offre de service est proposée par l'AGEFIPH pour accompagner les organismes de formation et CFA. L'objectif est de rendre leur offre plus accessible, d'être en capacité d'accompagner et de conseiller au mieux. Elle s'intègre dans la ressource handicap formation de Bourgogne Franche-Comté.



À CONSULTER

- Lien replay : <https://www.emfor-bfc.org/replays/>
- Contact de la ressource handicap formation rhf-bfc@agefiph.asso.fr
- Site AGEFIPH : <https://www.agefiph.fr/>

LES 3 AXES D'INTERVENTION DE LA RESSOURCE HANDICAP FORMATION :

1

Offre de service ACCESSIBILITE :

Tous les organismes de formation et référents ou prescripteurs peuvent s'auto-évaluer sur les différents critères et mettre en place un plan d'action avec charte d'engagement.

Voir : <https://bfc.rhf-accessibilite.fr/la-demarche-de-progres>

2

Offre de service COMPENSATION

Accompagnement pour mettre en place la méthode d'analyse concertée pour prévenir les difficultés, les ruptures et avoir un processus systématique de traitement adapté.

3

Offre de service PROFESSIONNALISATION

Offre variée, accessible via EMFOR et sur le site <https://appuipro.agefiph.fr/learn> avec de nombreux modules accessible gratuitement après inscription.

DEUX MODES DE FINANCEMENT DE LA COMPENSATION DU HANDICAP EN FORMATION

Aide à l'adaptation des situations de formation (2ASF) : demande en ligne sur site de l'AGEFIPH, sous conditions

Majoration du coût contrat d'apprentissage auprès de l'OPCO jusqu'à 4000€

Mobilisables par les OF et CFA

Appuis spécifiques : demande par un référent de parcours puis expertise mise en place pour évaluer les besoins et les réponses possibles. Voir

<https://www.agefiph.fr/articles/article/linfosas-pour-vous-conseiller-sur-les-appuis-specifiques>

Plateforme régionale de prêt pour aménagements techniques et numériques :

- | | | | |
|-----------|----------------------------|-----------------------------|---|
| 1 demande | visite d'un ergothérapeute | 2 livraison (sauf 58 et 89) | 3 |
|-----------|----------------------------|-----------------------------|---|

Aide à l'embauche en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation d'une personne en situation de handicap

Mobilisables par les entreprises

Aide à l'accueil, à l'intégration, et à l'évolution des salariés en situation de handicap (accompagnement, sensibilisation des équipes...)

Aide à l'adaptation des situations de travail (équipements)

Le catalogue des aides financières de l'AGEFIPH 2025 : https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2025-10/Agefiph_Metodia-2025-10-14.pdf